



## L'EDITO du Président

*Le contexte actuel, la hausse des matières premières, la hausse des carburants, le dérèglement climatique, nous orientent sur des choix qui amorcent les grandes transitions à venir, notamment sur l'adaptabilité de nos comportements sur les services en place. Ces choix sont en cohésion avec notre programme de mandat 2020-2026 pour faire évoluer nos pratiques dans le sens de la réduction et de la valorisation des déchets ; ainsi qu'assurer la transition vers une économie circulaire, sobre en carbone.*

*Les déchèteries actuelles doivent nous interpeller sur le gisement des matériaux et sur les objets qui y sont déposés. Le modèle doit être repensé au profit de l'économie de la fonctionnalité, du réemploi et de l'économie circulaire.*

*Notre réflexion avance avec les acteurs de l'économie sociale et solidaire sur l'idée que la déchèterie de demain soit un lieu d'échange, de vente, de réparation. D'ores et déjà vous avez la possibilité de déposer ou récupérer gratuitement des matériaux, des objets, des palettes, du bois, etc...*

*Concernant les déchets verts, et compte-tenu du contexte actuel, ce déchet devient une véritable ressource pour les agriculteurs et les particuliers. Après l'ouverture de la Ressourcerie Végétale à Mouzeuil-Saint-Martin, nous avons fait le choix de multiplier des sites accessibles gratuitement pour y déposer vos végétaux.*

*Tous nos projets tendent vers un objectif commun : celui de réduire notre empreinte carbone.*

**Stéphane GUILLON**

## Les déchets verts n'en sont plus !

Les végétaux ont aujourd'hui une 2<sup>ème</sup> vie lorsqu'ils quittent les déchèteries (broyage, compostage) mais ils voyagent trop sur nos routes... Sur le territoire du Sycodem, les projets fleurissent avec un même objectif : limiter les tonnages entrant en déchèteries et favoriser la valorisation locale.

### Tour d'horizon :



Depuis le 1<sup>er</sup> avril, le Sycodem a ouvert la **Ressourcerie Végétale à Mouzeuil-Saint-Martin**. Chacun peut y déposer gratuitement ses végétaux triés et reprendre du compost ou du broyat. Le site est essentiellement dédié à la démonstration et aux conseils autour de la ressource végétale.



Sur d'autres communes, les **Végéteries** permettront de déposer gratuitement ses végétaux pour une valorisation agricole. Certains sites seront aussi destinés à la pédagogie pour faire de ces ressources une richesse au jardin.

# Valorisons nos biodéchets

## POURQUOI trier ses biodéchets ?

La Loi AGEC (Anti-Gaspillage pour une Economie Circulaire) de février 2020, rend obligatoire le tri à la source des biodéchets avant le 31 décembre 2023. Ce geste de tri est depuis longtemps pratiqué par les habitants du territoire, puisque le Sycodem met à disposition gratuitement un composteur individuel à chaque adresse disposant d'un jardin.



### En triant et compostant :



**je diminue mes volumes d'ordures ménagères** : les déchets alimentaires sont compostés, je présente moins souvent le bac noir et maîtrise donc mieux ma facture de redevance,



**je réduis les nuisances des déchets alimentaires** se dégradant dans un sac d'ordures ménagères (odeurs, jus),



**je rends à la terre la matière organique** d'origine : même sans avoir besoin du compost, les biodéchets se dégradent naturellement,



**je fais du compost** pour enrichir la terre de mes plantations.

### Biodéchets ?

Les biodéchets désignent les déchets d'origine naturelle : restes alimentaires, restes de préparation de repas, végétaux. Dans la majorité des cas ils peuvent être compostés, pour certains ils seront broyés et serviront d'amendement (coquillages).

## Installer un composteur PAS-À-PAS

Retrouvez des infos plus détaillées dans L'Avis des Déchets n°27 de juillet 2020 : [www.sycodem.fr/publications](http://www.sycodem.fr/publications)

1

Je choisis l'emplacement de mon composteur



A proximité de la cuisine, à mi-ombre. Ce choix est essentiel : une fois rempli le composteur ne peut plus être déplacé...

2

J'aplanis et je bêche légèrement le sol



Un sol nu ou bêché permettra aux insectes et aux vers de remonter plus facilement dans le composteur.

3

Je dispose un grillage anti-rongeurs sur le sol



Un grillage, type "grillage à poules" replié en 2 couches, ou grillage en acier, empêchera les rongeurs de remonter dans le composteur par le fond. Ils y cherchent principalement la chaleur et l'humidité.

4

J'assemble et j'installe le composteur



Il ne reste qu'à assembler les différentes parties du composteur. Il est conçu pour qu'un volet (ou trappe suivant les modèles) s'ouvre en bas de façon à accéder au compost mature tout en continuant les dépôts par le haut.

### Pas de jardin ?

Le Sycodem peut vous accompagner dans l'installation d'un COMPOSTEUR DE QUARTIER (conseils, démarrage, formation). Il suffit de quelques volontaires qui se rassemblent pour s'engager comme référents de site. A plusieurs c'est plus facile et motivant ! Contactez-nous. A découvrir : le composteur du Jardin des Jacobins à Fontenay-le-Comte, géré par des habitants bénévoles (à rencontrer les samedis matins à partir de 11h).

Pour d'autres situations, le Sycodem étudie actuellement d'autres solutions...comme la collecte ou l'apport volontaire des biodéchets en conteneurs...A suivre...

# Des déchèteries au réemploi

## Quand les déchèteries font place au RÉEMPLOI

La Loi AGEC (Anti-Gaspillage pour une Economie Circulaire) de février 2020, donne une grande place au réemploi et à l'économie de la fonctionnalité<sup>(1)</sup> : les déchets n'en sont plus et deviennent des ressources. Les déchèteries vont donc progressivement changer de visage sur le territoire du Sycodem. **A terme, il suffira de ne plus faire de nos ressources des déchets !**



Depuis quelques semaines des **"zones de réemploi"** apparaissent sur les quais des déchèteries. Des cases grillagées, des chevalets en bois et des caissons avec étagères sont disposés au bout des bennes. Ces dernières ont été réalisées par les équipes de l'ESAT, une façon d'associer solidarité et réemploi. **Vous pouvez y déposer les matériaux ou objets que vous donneriez à un ami, et vous servir en retour.**



Face aux quantités de vélos jetés dans les bennes à métaux, le Sycodem se mobilise : dans les mois à venir, un nouveau partenariat avec Emmaüs France verra le jour : la création de l'atelier **"ReCycle"**, à proximité de la déchèterie de Fontenay-le-Comte. **Ce lieu sera dédié à la réparation, à l'entretien et à la vente d'occasion de vélos.** A suivre...



Dès maintenant, des jeunes adultes en service civique participent au projet **Mobili'terre**<sup>(2)</sup> de Benet, et **réparent les cycles déposés sur la déchèterie.**



Plus de 17 000 tonnes de déchets sont déposées en déchèteries chaque année, et parmi elles de nombreux objets qui pourraient resservir... Le Sycodem s'associe : au centre socio-culturel de Benet **"Le Kiosque"** pour approvisionner ses **Repair'Café**<sup>(3)</sup> ; à l'association **Happy Fontenay** qui récupère le gros électroménager pour le réparer et le remettre en circuit ; à **Emmaüs France**, depuis plusieurs années, qui reprend les objets en état pour les revendre à but caritatif. Autant d'initiatives locales qui permettent de faire **diminuer les tonnages à traiter ou à enfouir, et de les faire entrer dans la boucle vertueuse de l'économie circulaire...**

### Dépôts avec un véhicule équipé d'un système de levage

Les 5 déchèteries du Sycodem ne sont pas conditionnées, ni dimensionnées pour recueillir les déchets issus de chantiers. C'est pourquoi, les particuliers qui déposent des gravats ou végétaux grâce à un véhicule équipé d'un système de bennage, tout comme les professionnels, doivent se présenter à l'agent sur place pour être enregistrés. Leurs quantités de gravats ou végétaux sont facturées sur la redevance incitative, au tarif en vigueur (consultable sur [www.sycodem.fr](http://www.sycodem.fr)). Une autre solution existe : s'adresser à une déchèterie professionnelle existante sur le territoire, acceptant aussi l'accès des particuliers.

### Agent valoriste, un nouveau métier

Aujourd'hui les déchèteries sont principalement orientées vers le réemploi, la valorisation. Les agents de déchèterie ne sont plus là pour indiquer seulement la benne de dépôt mais pour accompagner et renseigner les usagers sur les vertus de l'économie circulaire. En favorisant le don, l'échange, l'accueil des partenaires du réemploi, ils deviennent des **"agents valoristes"**.

(1) il ne s'agit plus de raisonner en "bien" mais en "usage de ce bien" : la durée de vie d'un bien est allongée lorsqu'il peut être repris ou transformé

(2) programme national sur la mobilité en territoire rural

(3) lieu de convivialité autour de la réparation d'objets et du partage de connaissances



# Témoignages...



## Les influenceurs du ZÉRO DÉCHET

Catherine est "influenceuse ZD". Elle vit sur notre territoire et apporte son témoignage sur son expérience.



"Durant 8 mois, j'ai participé à différentes animations proposées par Trivalis<sup>(1)</sup> : la pesée et l'identification de mes déchets, une visite de Vendée tri, Trivalandes et d'un jardin partagé, un atelier « fabrication de produits d'hygiène zéro déchet », des défis mensuels comme celui des emballages cadeaux réutilisables à Noël ou la valorisation des déchets végétaux au jardin. Pédagogiques, ludiques et motivantes, ces animations ont été à plusieurs reprises l'élément déclencheur du passage à l'acte : j'ai par exemple testé et adopté la fabrication de lessive au lierre. Elles ont également été sources de discussion avec mon entourage : montrer des photos prises lors de la visite de Vendée tri permet de se rendre compte de la réalité et de la quantité astronomique de déchets générés par nous, les ménages, et de la nécessité d'agir rapidement !"

**"Ces animations ont été à plusieurs reprises l'élément déclencheur du passage à l'acte"**

Catherine, influenceuse Zéro Déchet



### Etre influenceur ZD, c'est quoi ?

Depuis octobre 2021, Trivalis accompagne 100 volontaires, pour les former et leur donner toutes les clés du zéro déchet : des animations ou des visites leurs sont proposées, des P'tits défis. A la manière d'ambassadeurs, les influenceurs enrichissent leur savoir du ZD et le diffuse autour d'eux. Ils contribuent ainsi à la prise de conscience environnementale collective.

### Un commerçant ZD, c'est quoi ?

Vous retrouvez sur leur vitrine le logo "Ici, sac à vrac [...] acceptés". Vous savez ainsi que ce commerçant s'est engagé, que la réduction des déchets est possible dans cet établissement. Vous pouvez vous aussi rejoindre les habitants investis comme Jennifer (contactez le Sycodem).

## "Mon Commerçant Zéro Déchet"

Jennifer s'investit pour convaincre ses commerçants habituels de proposer l'achat en vrac.

**"Je suis convaincue que nous pouvons diminuer notre consommation de plastique simplement"**

Jennifer, ambassadrice Mon Commerçant ZD

"Depuis toujours sensible à l'environnement, je me suis aperçue que notre consommation et nos déchets avaient un impact considérable. J'ai donc commencé par cibler mes sources de déchets et modifié un à un mes achats et mes habitudes. J'ai apporté des boîtes chez les commerçants pour éviter les emballages. Certains ont refusé mais beaucoup ont accueilli cette idée à bras ouverts. Les habitudes ne sont pas évidentes à mettre en place, c'est pour cela que j'ai souhaité agir auprès des commerçants par l'opération<sup>(2)</sup> « Mon Commerçant Zéro Déchet ». Nous échangeons ensemble et trouvons des solutions suivant les activités afin que le ZD soit visible, avec l'autocollant que nous fournissons, et plus facilement accessible.

Je suis convaincue que nous pouvons diminuer notre consommation de plastique simplement. Je poursuivrai ces petites actions pour que notre quotidien ne soit pas source de déchets."

(1) syndicat départemental de traitement des déchets

(2) rechercher les commerçants engagés : <https://trivalis.fr/reduction-des-dechets/mon-commerçant-zero-dechet/>



Sycodem Sud Vendée  
Pôle environnemental du Seillot  
Allée Verte  
85 200 FONTENAY LE COMTE  
accueil@sycodem.fr

Directeur de la publication : M. Stéphane Guillon, Président  
Conception : Service Communication Sycodem Sud Vendée  
Impression : Imprimerie LIO (Luçon)  
Crédits : Sycodem/Liner Communication/Trivalis  
ISSN : 2650-2771

[www.sycodem.fr](http://www.sycodem.fr)

